

Perpignan, le 16 juin 2021

L'Apec et la CCI des Pyrénées-Orientales engagées aux côtés des entreprises du territoire



Bernard Fourcade, président de la CCI PO et Cécile Lauze, responsable du centre Apec Montpellier, qui représentait la délégation régionale Apec Occitanie, ont signé cette convention

La Chambre de commerce et d'industrie des Pyrénées-Orientales (CCI PO) et l'Association pour l'emploi des cadres (Apec) ont signé une convention de partenariat le 16 juin 2021. Les deux acteurs s'engagent à mutualiser leurs moyens au service de l'emploi et du développement économique.

L'objectif de cette convention, d'une durée de deux ans, est de renforcer leur coopération et de déployer des actions communes visant à accompagner les entreprises dans la sécurisation de leurs recrutements et dans le développement de leurs compétences RH.

A ce titre, l'APEC et la CCI PO s'engagent à mobiliser leurs capacités d'expertise et d'animation, dans leur périmètre d'action respectif : la défense des intérêts généraux des entreprises afin de pérenniser leur développement économique, le soutien à la création et reprise d'entreprise, à l'innovation, l'accompagnement des entreprises dans leurs recrutements, la sécurisation de leurs compétences cadres ou encore l'optimisation de leur attractivité et de leur marque employeur.

Les actions menées pourront être de toute nature pour soutenir et accompagner les entreprises du département. Cela passera notamment par :

- La participation aux événements et actions organisées par chacun des partenaires en faveur des entreprises (webinaires, ateliers RH, journées portes-ouvertes, événements de mise en relation cadres/recruteurs etc.)
- La co-organisation de temps forts communs
- Le conseil et l'accompagnement des publics : une permanence de l'Apec sera assurée au sein des locaux de la CCI pour rencontrer et accompagner des cadres/jeunes diplômés du bassin d'emploi de Perpignan et les aider dans leur recherche d'emploi

« Nous nous félicitons de ce partenariat qui va nous permettre de renforcer nos actions au cœur des territoires, au plus près des spécificités du bassin d'emploi de Perpignan. Accompagner les entreprises dans leurs projets RH et soutenir leur attractivité est l'une de nos priorités, et l'une des conditions de la reprise. Dans un contexte économique qui reste compliqué, et qui n'a pourtant pas annihilé les difficultés de recrutements, nous nous mobilisons aux côtés de la CCI des Pyrénées-Orientales pour que la rencontre se fasse entre candidats et recruteurs ». **Jean-Sébastien Fiorenzo, délégué régional de l'Apec Occitanie.**

« Le succès, notamment des webinaires RH, avec près de 25 participants en moyenne à chaque édition, prouve que les rencontres mises en place par les deux partenaires répondent au plus près aux attentes des chefs d'entreprise et des responsables RH. », **Bernard Fourcade, président CCI des Pyrénées-Orientales** »

À propos de l'Apec

L'Apec, Association pour l'emploi des cadres, conseille les entreprises en leur proposant des services pour optimiser leurs recrutements et la gestion de leurs compétences internes. Elle accompagne les cadres tout au long de leur parcours professionnel ainsi que les jeunes diplômé.e.s. Son observatoire de l'emploi des cadres analyse et anticipe les évolutions et grandes tendances du marché de l'emploi cadre. L'Apec est un acteur du Conseil en Évolution Professionnelle (CÉP). L'Association, et ses 960 collaborateurs et collaboratrices, est présente, avec une cinquantaine de centres, en France métropolitaine et en Outre-mer (Martinique, Guadeloupe, La Réunion). En Hauts-de-France, ce sont 3 centres répartis sur l'ensemble du territoire, à Lille, Amiens et Compiègne.

En savoir plus : corporate.apec.fr

À propos de la CCI Pyrénées-Orientales

La Chambre de Commerce et d'Industrie des Pyrénées-Orientales est un établissement public à caractère administratif qui fait partie du réseau de la Chambre de Commerce et d'Industrie Occitanie (CCIO).

Les CCI sont animées par des membres titulaires, élus par des chefs d'entreprises électeurs de droits. Ils sont aidés dans leur tâche par des membres associés et des délégués consulaires.

La CCI des Pyrénées-Orientales se met au service de près de 29 000 ressortissants chef d'entreprise pour les accompagner dans de nombreuses thématiques, soit avec des expertises sur des domaines transverses (accompagnement à la création, aide aux développements de projets, mise en place de démarches qualité, prévention des risques, développement des RH etc ...), soit avec des actions qu'elles organisent (mission dans un pays étranger, club de rencontre d'une filière métier, matinales RH...)

La CCI des Pyrénées-Orientales travaille en partenariat avec l'ensemble des services de l'Etat et des différentes collectivités locales et territoriales.

En savoir plus : <http://pyrenees-orientales.cci.fr/>

Contacts presse

CCI PO :

Jean-Louis Ferrer - 04 68 35 98 99 – jl.ferrer@pyrenees-orientales.cci.fr

Apec Occitanie :

Jean-Sébastien Fiorenzo – 06 80 84 33 90 – jean-sebastien.fiorenzo@apec.fr

Cécile Lauze - 04 67 13 43 05 – cécile.lauze@apec.fr